

Pardonnez, et soyez pardonné !



Jour 17/29

La décision vous appartient ! Par Derek Prince

Hier, nous nous sommes penchés sur le principe très important du pardon des péchés, afin que nos péchés soient pardonnés. Nous avons vu que c'est une décision de notre volonté, et non une émotion, et, ce qui est très important, que l'initiative nous appartient.

Ceci est enseigné de manière si transparente dans la prière de notre Seigneur, où l'une des requêtes que Jésus nous enseigne à prier est la suivante : « Pardonne-nous nos torts envers toi, comme nous-mêmes nous avons pardonné à ceux qui avaient des torts envers nous. » Vous voyez, « avons pardonné » est au passé, c'est une affaire résolue. Je ne viens pas à Dieu dans la prière si je ne suis pas absolument au clair dans mon esprit sur le fait d'avoir pardonné à tout le monde. Et cela ne sous-entend pas que tous les autres doivent se rendre compte du mal qu'ils m'ont fait, se repentir et venir me demander pardon. Ce serait merveilleux, mais ce n'est pas ce qui arrive en général. La plupart des gens contre lesquels vous avez quelque chose ne le réalisent même pas. Ils ne pensent pas vous avoir fait de mal. Qu'ils aient tort ou raison n'est pas très important. Ce qui est important, c'est votre attitude envers eux. Vous devez leur pardonner en décidant de le faire.

Remarquez encore une fois la relation entre notre pardon envers les autres et le pardon de Dieu envers nous. Jésus dit que nous devons dire au Père : « Pardonne-nous, comme nous avons aussi pardonné à ceux qui nous ont offensés. » Proportionnellement à la manière dont nous avons pardonné aux autres, Dieu nous pardonnera. Si nous avons totalement pardonné aux autres, nous pouvons nous attendre à un pardon total de la part de Dieu, mais si nous retenons notre pardon envers les autres, même si ce n'est que dans une certaine mesure, nous ne pouvons légitimement pas nous attendre à un pardon total de la part de Dieu. La mesure selon laquelle nous mesurons les autres détermine la mesure ou la proportion selon laquelle Dieu nous mesurera.

Vous voyez : pardonner, c'est annuler les J.T.D. — « Je te dois ». Vous avez un tas de J.T.D. en votre possession, de la part de ceux qui vous ont fait du mal. Ils sont légitimes, ils sont légaux, vous pouvez vous y cramponner. Mais Dieu dit : « Ici au ciel, j'ai des tonnes de J.T.D. de votre part, en ma possession. » Puis Dieu dit encore : « Faisons un

marché ! Si vous annulez les J.T.D. qui sont en votre possession sur terre, tous, sans exception, j'annulerai tous ceux qui sont en ma possession ici au ciel et qui vous concernent. Mais si vous n'annulez pas les vôtres, je garderai les miens ! » Alors vous allez devoir décider si vous acceptez ou pas le marché.

Méditation ★

Transcription: WD-R127-017-FRA
Dernière mise à jour: 16 Sept 2026
Site web: Derekprince.com/fr/resources

